

**CONFERENCE INTERREGIONALE SUR LES STRATEGIES  
D'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN AFRIQUE  
CENTRALE**

**KINSHASA, 30 et 31 mars 2012**

**DECLARATION FINALE**

Nous abolitionnistes du Burundi, du Cameroun, de la République du Congo, du Kenya, de l'Ouganda, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de la Tanzanie, du Tchad, réunis à Kinshasa, les 30 et 31 mars 2012 à l'occasion de la Conférence interrégionale sur les stratégies d'abolition en Afrique centrale et de l'Est.

Convaincus de la nécessité d'unir nos forces dans une Coalition Interrégionale pour rendre nos actions plus visibles et efficaces.

Rédigeons et signons la déclaration suivante comme base commune de notre travail.

Réitérons notre adhésion à la Déclaration finale du 1<sup>er</sup> Congrès Mondial Contre la Peine de Mort tenu à Strasbourg en France, en juin 2001, réaffirmée lors du 4<sup>ème</sup> Congrès de Genève en février 2010.

Reconnaissons notre appartenance à la Coalition mondiale contre la peine de mort et notre disposition à répercuter ses actions au niveau régional.

Confirmons l'engagement pris à Kigali en octobre 2011 d'œuvrer dans une Coalition régionale pour mener notre combat de manière concertée dans les pays d'Afrique centrale et de l'Est.

Décidons de mettre en place une structure souple de coordination de notre Coalition pour privilégier des actions individuelles de chacun de nos membres, selon les spécificités de chaque pays.

Recommandons à la Culture pour la Paix et la Justice, « CPJ Asbl », représentée par Lievin Ngondji et à Foundation for Human Rights Initiative, « FHRI », représentée par Doreen Namyalo d'assurer le secrétariat exécutif, de convoquer une Assemblée Générale pour l'adoption de la charte de la Coalition interrégionale et de mettre en place les organes de coordination.

Affirmons notre attachement au plan d'action commun pour nos pays membres avec vocation de l'étendre aux membres des autres pays.

Invitons toutes les associations et institutions représentatives de la société civile de nos régions, à rejoindre la coalition en signant la présente déclaration finale.

Félicitons l'engagement de l'Organisation internationale de la Francophonie d'accompagner la Coalition d'Afrique centrale et de l'Est dans son combat pour l'abolition de la peine capitale, et de faire du 10 octobre, la journée internationale de la francophonie contre la peine de mort.

Recommandons aux gouvernements de nos régions de retirer les réserves faites à l'occasion de la signature du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de ratifier le second protocole facultatif relatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

En appelons à nos parlements et gouvernements à prendre une position claire, à l'instar de l'Angola, du Burundi, du Gabon et du Rwanda, pour abolir la peine de mort dans les régions d'Afrique Centrale et de l'Est et à soutenir la résolution des Nations Unies sur le moratoire universel des exécutions en vue de l'abolition universelle de la peine de mort.

Kinshasa, 31 mars 2012.

**COALITION REGIONALE CONTRE LA PEINE DE MORT**  
**DECLARATION FINALE (page 3)**

**KINSHASA, 31 mars 2012**

N°	NOMS	INSTITUTION	SIGNATURE	PAYS




